

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET
Compte rendu de la réunion plénière du 21 janvier 2016
à l'école 46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents : Mme Carine Petit (Maire de l'Arrondissement), Monsieur Didier Antonelli (Adjoint à la Maire), Mr Cédric Grunenwald (Adjoint à la Maire), Mme Sylvie Lekin (Adjointe à la Maire, Mr Florentin Letissier (Adjoint à la Maire).

1 - Rappels

Communication du Conseil

- Mail : conseil_mouton.duvernet@yahoo.com
- facebook.com/conseildequartiermoutonduvernet
- twitter.com/cqmoutonduvernet
- mairie14.paris.fr puis « vie citoyenne »

Futures adresses

- Mail : cmoutonduvernet@gmail.com
- facebook.com/cmoutonduvernet
- twitter.com/cmoutonduvernet
- mairie14.paris.fr puis « vie citoyenne »

Communication du Conseil

- Affichages : Bibliothèque, Panneaux Mairie, Rues
- Flyers déposés à la Mairie, à la maison des associations, à la bibliothèque...
- Courrier électronique : mails de la Mairie à environ 600 personnes
- Ecran permanent à la bibliothèque Georges Brassens

Activités du Conseil

Ciné Quartier : 2eme mardi du mois à 20h30 : mardi 16 février à 20h30, cinéma Chaplin-Le Denfert

Compost : 1er et 3e samedis de 10h30 à 11h30 : samedis 6 et 20 février, square Henry Dunand

Libérez les livres : 3e samedi de 11h à 13h : samedi 20 février place Michel Audiard (carrefour rues du Couédic et Hallé)

Ordre du jour

1-Nouveau conseiller ressources

2-Questions des habitants

3-Intervention sur la sécurité de Mr Cédric Grunenwald

4-Communication du Conseil

5-Budget Participatif par Mr Didier Antonelli

2 - Nouveau conseiller ressources

Pas de candidat correspondant au critère «ayant déjà été conseiller de quartier».

3 - Questions des habitants

- **Informations de la Mairie**

Le dernier recueil d'information de la Mairie ne mentionnait pas la date de la réunion plénière du conseil de quartier.

Renaud Lambert : le début d'année est un passage difficile. Les programmes sont maintenant à jour. La communication vers les habitants est largement effectuée aussi par mail et par affiches. Une enquête du conseil sur ses moyens de communication vers les habitants sera présentée pendant notre réunion par Jean-Emmanuel David.

- **Propreté**

Dégradation du quartier ressentie du point de vue de la propreté : tentes avenue René Coty, clochards, les rues sont sales et pas nettoyées, il y a des crottes de chiens. Demande de verbalisation.

Madame Carine Petit et Madame Sylvie Lekin :

Une visite de terrain a été effectuée à l'automne avec des habitants vers la rue Montbrun, tout n'a pas été réglé mais certaines rues étaient très sales avec des dépôts sauvages toujours aux mêmes endroits, ça s'est amélioré. Vous nous indiquez des problèmes rue Hallé, nous les notons et allons le signaler à nouveau.

Les agents de la propreté nettoient sans cesse.

Il y a des agents verbalisateurs pour les déjections canines, les mégots et les dépôts d'objets, mais seulement quatre inspecteurs du Centre d'Action de Protection de Paris dans le 14ème arrondissement qui travaillent en binôme, alors qu'il y a 140 000 habitants dans le 14ème.

Mme Lekin pense que la Maire de Paris devrait installer des brigades vertes pendant la mandature. Elle pense surtout que les gens du 14ème devraient avoir un comportement plus citoyen. Par exemple pour les dépôts sauvages de sapins de Noël sur la voie publique : des emplacements sont prévus pour cela et il est toujours possible de les placer dans un jardin public, où ils seront ramassés, plutôt que dans la rue.

Les mégots doivent aller dans des cendriers de poche, souvent distribués gratuitement : 68 euros si verbalisation.

Plus de citoyenneté permet de ne pas prélever plus de taxes pour davantage d'agents verbalisateurs.

- **Tentes des SDF, notamment avenue René Coty, expulsion ou relogement**

Madame Carine Petit :

Aujourd'hui deux endroits sensibles dans le 14ème arrondissement : rue Émile Richard et avenue René Coty.

Avenue René Coty, les procédures ont été entamées pour qu'une décision de justice

permette d'expulser les personnes, comme cela a été fait avenue de l'observatoire il y a un an et demi.

Cependant un établissement peut permettre aujourd'hui d'accueillir de façon temporaire des personnes à la rue. Des places ont été bloquées dans cet immeuble ouvert en décembre jusqu'en mars-avril : ainsi les équipes de maraude, les services sociaux et les services de police ont le temps de travailler en direction des personnes qui sont rue Emile Richard et avenue René Coty.

On leur propose une solution autre qu'un gymnase : une chambre personnelle, et un accompagnement.

Il s'agit d'un ancien foyer, situé porte Didot, le long de la petite ceinture, qui appartient au bailleur « Toit et Joie ».

En attendant le début des travaux de rénovation la directrice a proposé de décaler de deux mois le démarrage du chantier et de mettre cet immeuble à la disposition de la Mairie pour les sans-abris dans le cadre du plan grand-froid.

Pour ceux qui n'en veulent pas, on expulsera, seulement quand une décision de justice aura été rendue, car ce n'est ni la Maire de Paris, ni celle d'arrondissement, qui peuvent décider l'éviction de l'espace public.

Ce sont des situations très délicates, difficiles et longues avec énormément de procédures, de décisions de justice. Même si les démarches pouvant donner lieu à une expulsion ont été enclenchées, on essaye toujours en même temps d'effectuer un travail de prévention, de maraude, et de trouver une autre solution que l'expulsion pour ces personnes.

Le 14ème est toujours volontaire pour accueillir les sans-abri, pour ouvrir des gymnases en hiver.

L'association Aurore propose, sur le site de Saint Vincent de Paul, 250 places d'hébergement temporaire pour les sans-abris. Ceci en plus de l'accueil de travailleurs migrants (opération tiroir pour un foyer du 13ème dont les résidents logeront à Saint Vincent de Paul pendant un an et demi), on n'ira pas plus loin sur ce site.

Sur l'ancien site de l'APHP avenue René Coty, la Mairie et l'APHP ont donné accord pour accueillir des migrants qui sont arrivés en septembre.

Dans l'hôtel situé rue Raymond Losserand au niveau de la rue du Château, on a donné accord pour une opération tiroir qui permet d'accueillir temporairement des personnes sans domicile.

De nouveaux projets sont possibles ensuite, si des emplacements permettent de construire des résidences sociales pérennes, comme par exemple celle construite rue Morère pour accueillir des femmes tabassées par leurs conjoints, qui se retrouvent à la rue avec leurs enfants. Ces résidences leur permettent d'être hébergées, un, deux ou trois ans, en attendant de réintégrer un logement classique.

D'une manière générale, on ne peut pas dire d'un côté que les personnes à la rue créent des nuisances et ne rien faire pour leur trouver des solutions concrètes d'hébergement d'urgence.

Il y a aussi, par exemple, un foyer d'urgence pour mineurs à la rue, déscolarisés pour la plupart, vers l'avenue de l'Observatoire près de Port Royal, dans un ancien immeuble EDF. Si on peut leur servir des repas chauds dans les cantines durant les vacances scolaires, on le fait.

Le coût pour la collectivité est bien supérieur quand on paye des chambres d'hôtel ou des marchands de sommeil pour des gens qui sont à la rue, plutôt que de mettre à disposition des chambres ou des hébergements temporaires.

La Maire de Paris a indiqué aussi son souhait que la solidarité soit concrète et réaliste et s'exerce de chaque côté du Périphérique.

- **Cohabitation avec les foyers de travailleurs migrants**

Foyer de Maliens du Bd St Jacques ; réunions publiques dans une mosquée le vendredi soir. Accueil des migrants avenue René Coty : caractère temporaire et bruit

Mme Carine Petit :

Le foyer de travailleurs Migrants du Bd St Jacques permet la rénovation complète d'un foyer dans le 19^{ème} arrondissement. Des travaux commenceront ensuite pour la réalisation d'une résidence universitaire comme celle quasiment en face qui est en cours de travaux encore pour un 1 an.

La Mairie de Paris a lancé depuis 15 ans un programme de rénovation de l'ensemble des foyers de travailleurs migrants de Paris. Pour cela, il faut des sites temporaires pendant les rénovations. On a pu ainsi rénover le foyer de la porte de Vanves - aujourd'hui un très beau bâtiment avec une amélioration du confort des logements

Lors « d'une semaine - un quartier », en septembre octobre Mme Carine Petit a rencontré des gens du quartier, des familles, des parents d'élèves : ni remarques ni plaintes au sujet de la cohabitation avec le foyer. Une salle est réservée au culte mais ce n'est pas une mosquée.

La Mairie a des contacts avec le gestionnaire des foyers de travailleurs migrants. Elle peut leur faire remonter éventuellement des observations.

L'accueil de ces migrants est forcément temporaire car des opérations et des chantiers sont prévus ensuite comme rue Raymond Losserand, avenue René Coty ou Porte Didot pour construire du logement social ou des programmes mixtes : logements privés et logements sociaux.

Renaud Lambert

En ce qui concerne le site de l'avenue René Coty, un groupe de travail « exilés » a été constitué au sein du conseil de quartier Mouton-Duvernay.

Le groupe est allé voir les exilés qui sont des gens originaires de différents pays où leurs vies sont menacées. Ils sont très silencieux et font en tout cas beaucoup moins de bruit que les élèves étudiants qui étaient là auparavant. Nous aimerions pouvoir les aider à s'intégrer et commencer à apprendre ce qu'est la France, et la vie en France; ils ont besoin qu'on les aide à trouver une vie nouvelle après pas mal de souffrances.

Une habitante qui précise qu'elle n'est pas élue souhaite répondre en partie aux citoyens qui sont dans la salle, elle indique qu'elle a le plaisir de faire partie depuis 1998 d'un collectif qui travaille avec les foyers de travailleurs d'émigrés du 14^{ème} arrondissement en particulier, dont celui de la porte de Vanves qui a été déplacé un moment Bd St Jacques. Elle les a suivis Bd St Jacques assez régulièrement.

Les émigrés qui sont là sont des gens qui travaillent pour la plupart depuis très longtemps en France qui ont leurs familles, sont des gens tout à fait corrects et des citoyens comme nous même s'ils n'ont pas la même nationalité.

Elle pense que les remarques des citoyens ne sont pas liées à de réelles nuisances mais à de la méfiance, comme pour les clochards.

Sinon, elle habite depuis 30 ans dans le 14^{ème} arrondissement vers la rue Deparcieux et constate une dégradation des comportements des habitants du quartier avec de nombreux dépôts d'encombrants non autorisés, ce qui n'est pas un comportement

citoyen. Elle remercie Carine Petit et les deux Maires et équipes précédents pour leur souci d'accueil des travailleurs émigrés et des gens à la rue car on ne les a pas élus pour qu'on les jette à la poubelle.

- **Brocante avenue du Maine**

Nuisances générées pendant le week-end : beaucoup de camions alors que la pollution y est déjà élevée.

La brocante existe depuis au moins 30 ans avenue du Maine, elle était plus importante autrefois. Suggestion de la déplacer vers la place de la Mairie où la gêne serait moins importante pour les riverains.

La brocante ne dure que deux jours et apporte de la variété.

Mme Carine Petit :

Monsieur Cyril Mourin, adjoint en charge des commerces réunit une fois par ans tous les porteurs de projets de brocantes et de vide-greniers, qu'on essaye d'harmoniser. Un calendrier concerté est établi. Des solutions nouvelles sont testées en tenant compte des préoccupations des habitants riverains et des commerçants locaux dont certains souhaitent ouvrir le dimanche. On établit un planning en début d'année qu'on peut vous communiquer.

Thierry Véron, président de l'ACAGL14

Pour les brocantes sur l'avenue du Général Leclerc, un organisateur présent, il tient compte des observations des riverains et des exposants. Il fait respecter les espaces de passage. La brocante permet à certains commerçants de rester ouverts le dimanche.

Les 6 et 7 février aura lieu la 3ème brocante sur l'avenue du Général Leclerc (partie Sud).

- **Ramassage des poubelles**

Le ramassage des poubelles jaunes laisse la rue encore plus sale (petits papiers volants).

Madame Sylvie Lekin

Le ramassage des poubelles jaunes ne peut se charger des petits papiers et que c'est une autre équipe qui s'en occupe

- **Heure d'élagage des arbres avenue René Coty**

Retarder le début de l'élagage des arbres (actuellement le dimanche à 7h du matin) Très tôt pour quelqu'un qui travaille de nuit.

Mme Sylvie Lekin

Elle va contacter le service compétent pour voir ce que l'on peut faire.

- **Feuilles tombées**

Les souffleries pour ramasser les feuilles sont très bruyantes, ne pourrait pas revenir au bon vieux balai ?

Question :

Une Beaucoup de feuilles tombées et non ramassées avenue du Maine.

3- Intervention sur la sécurité de Mr Cédric Grunenwald, Adjoint à la Maire en charge de la sécurité.

Principe : délégation sécurité, prévention, espace public (situations préventives qu'on pourrait rencontrer dans certains quartiers).

Paris n'ayant pas de Police municipale, l'idée est d'avoir un partenariat direct avec le commissariat qui permet de travailler sur plusieurs quartiers qui ont des difficultés.

Depuis un an et demi, nous avons obtenu beaucoup de renforcements des effectifs de police dans l'arrondissement. Dix gardiens de la paix supplémentaires depuis novembre dernier.

Intervention dans l'espace public et sur des problèmes plus lourds. Travail sur les SDF avec la cellule de veille sociale, opérations de nettoyage sur réquisition de la police ; environ une par semaine. Travail de prévention pour intervenir en amont notamment avec les jeunes. Nous sommes en entrain, avec Madame La Maire, de réécrire le Contrat Local de Prévention d'Arrondissement qui est un nouvel outil avec des fiches actions qui doivent permettre de travailler pour les cinq prochaines années. Nous avons fait des réunions avec les Conseils de Quartier ; c'est aussi un échange avec les habitants.

Questions sur la sécurité :

Un habitant demande s'il existe une cartographie de la sécurité et des cambriolages par quartiers comme à Londres.

Réponse de Mr Grunenwald : Il n'y a pas de cartographie de recensement à proprement parler, en revanche, deux belles opérations ont été effectuées récemment qui ont permis l'arrestation de personnes qui ont été prises sur le fait.

Depuis le mois de décembre, plusieurs réseaux de cambriolage ont été démantelés. L'arrondissement n'est pas particulièrement confronté aux cambriolages et aux vols avec violence.

Question :

Une habitante trouve qu'à côté des banques il y a souvent des mineurs qui vous prennent votre carte bleue avec une facilité déconcertante.

Réponse :

Il arrive qu'il y ait des bande organisées de jeunes qui soit la pour ça mais le 14ème n'est pas connu pour ce type d'organisation en bande.

Question :

Une habitante vient aux nouvelles du trafic de drogue vers la rue de la Sablière.

Réponse de Mr Grunenwald :

La zone Sablière/ H. Maindron a fait l'objet d'une enquête suite à des signalements de riverains. Une enquête a été diligentée par le commissariat et il y a eu une fermeture administrative du lieu concerné. Il y a eu aussi des arrestations. Sur le risque de déplacement des trafics, il y a un travail de maillage et de reconquête des territoires. Les faits signalés par les riverains sont instruits par le commissariat. Puis des opérations permettent le démantèlement.

Il y a une opération en cours rue Ernest Cresson suite à des remontées des habitants où il y avait une connexion avec le quartier Pernety.

Rue Montbrun, suite à la marche du mois de septembre, les photos de plaques d'immatriculations de scooters ont permis de démanteler un début de trafic qui s'installait rue Montbrun.

Il y a une volonté de travailler dans un maillage fin avec les informations des habitants.

Un habitant signale que le trafic sur le toit de la piscine a été résolu suite à son électrification et remercie Mr Florentin Letissier pour cela.

Question :

Une habitante signale le danger des vélos conduits par des adultes qui roulent sur les trottoirs représentent un risque pour les enfants ainsi que pour les seniors ; les agents qui verbalisent les stationnements interdits ne disent rien; elle estime que c'est un problème de sécurité.

Un autre habitant précise qu'il y a le même problème avenue du Général Leclerc. Problème signalé rue Daguerre où les scooters du Sushishop prennent les rues à contresens.

Mr Grunenwald indique que le problème a été signalé et que l'information a été aussi transmise à Monsieur Cyril Mourin Adjoint en charge des commerces. L'idée est de verbaliser les contrevenants.

Une habitante signale le manque de pistes cyclables dans le quartier et qu'elle préfère rouler sur les trottoirs que de risquer sa vie sur la chaussée.

Madame Sylvie Lekin indique qu'une piste cyclable est prévue rue Froidevaux dans le grand plan vélo de Paris. Elle indique que les trottoirs ne sont pas faits pour les cyclistes et précise également que les cyclistes peuvent passer à certains feux rouges en laissant la priorité aux piétons ; ce qu'ils ne font pas.

Mr Grunenwald indique qu'un renforcement des contrôles sur les infractions des vélos a été demandé.

Mr Grunenwald indique de ne pas hésiter à signaler par email les problèmes. cedric.grunenwald@paris.fr

Ils peuvent également contacter Adjia Aoues : adjia.aoues@paris.fr

Un représentante de l'association « Coeur de Vey » qui est en relation avec la Mairie depuis 3 ans pour les nuisances de longue date des camions de livraison Monoprix qui ne doivent pas circuler sur la voie suite à un arrêté municipal qui empêche les camions

de plus de 10 m de rentrer, or les camion monoprix font 12 m.

Il a été récemment demandé de verbaliser les voitures qui empêchent de faire rentrer leurs camions ; pourriez-vous intervenir pour qu'ils verbalisent aussi les camions ? Il y a une affiche concernant des travaux mais il n'y a toujours rien de fait.

Monsieur Renaud Lambert indique que c'est un sujet traditionnel de nos réunions.

Une habitante indique que qu'on devrait verbaliser les gens qui passent au feu rouge à Alésia. Un habitant précise que les passages piétons ne sont pas respectés.

Renaud Lambert indique que ce sont de bonnes questions.

4-Communication du Conseil

Interventions de Mr Christophe Trembloy sur le compte facebook du conseil de quartier Mouton-Duvernet.

Facebook

Mr Christophe Trembloy.

Très peu de membres du conseil de quartier sont sur facebook mais la page est très visitée ; elle a atteint 202 « likes » aujourd'hui, et touche énormément de monde : par exemple pour l'opération d'airb&b dans les catacombes pour halloween:400 personnes touchées. Lorsqu'on a rencontré Mr Denis Baupin pour l'opération « Ours Blanc » place Denfert-Rochereau on a atteint 964 personnes touchées. Pour le réveillon solidaire, en 2h on a touché 400 personnes, 1h avant le dernier compost de samedi dernier on a touché 420 personnes en 1h. Pour la plénière d'aujourd'hui, on a touché 230 personnes. Avec facebook on brasse beaucoup plus large que le conseil de quartier. Il ne faut pas hésiter à « liker » la page ce qui permet d'étendre l'auditoire. Quiconque veut participer à la page facebook du CdQ MD peut venir voir Christophe Trembloy.

Intervention de Mr Jean-Emmanuel David membre du bureau sur la communication du Conseil de Quartier :

1-vers les habitants du quartier

Pour informer les habitants, plusieurs moyens sont utilisés :

- des affiches en papier proposées sur des panneaux d'affichage dans différents endroits du quartier, dans le hall de la mairie, à l'extérieur de la mairie sur son immeuble,

23 rue Boulard, sur le mur de l'école en face du marché,

15 avenue du général Leclerc sur le mur de l'hôpital La Rochefoucauld,

13 rue Rémy Dumoncel sur le mur de la maison des entreprises et de l'emploi,

Sur le mur de la maison des associations du 14ème arrondissement 22 rue Deparcieux, à l'angle de la rue Daguerre,

- un écran d'information installé début octobre dans la vitrine de la bibliothèque Georges Brassens, 38 rue Gassendi,

- des brochures ou prospectus proposés dans le hall d'accueil de la mairie,

- des envois de courriels (ou mailings) via internet auprès des habitants du quartier

pour lesquels on dispose d'adresses courriels (e-mails),

- la page Facebook du conseil de quartier,
facebook.com/conseildequartiermoutonduvernet

- Twitter : <https://twitter.com/CQMoutonDuvernt>

- le site web de la Mairie
http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=617

2. Des habitants vers le Conseil

Pour recueillir les questions, opinions et souhaits des habitants, plusieurs moyens sont utilisés :

- des réunions,
- la page Facebook du conseil de quartier :
facebook.com/conseildequartiermoutonduvernt
- les habitants peuvent aussi envoyer des courriels aux membres du bureau ou aux responsables des activités du Conseil.

Pour recueillir les questions, opinions et souhaits des habitants, il nous a semblé aussi souhaitable de réaliser des études par enquêtes en envoyant un **questionnaire** posé « en ligne ».

3. La première étude

Constat :

On ne connaît pas l'efficacité respective des différents moyens d'information utilisés pour informer les habitants du quartier sur ses différentes activités.
La mise en œuvre de chacun de ces moyens a un coût en temps et en argent.
Le moyen le plus coûteux est l'impression et la pose d'affiches.

Décision : Réaliser une étude pour optimiser la communication du Conseil.

Les objectifs de la première étude

Les 2 principaux objectifs de cette étude sont de connaître auprès des habitants du quartier :

- la notoriété des différentes activités proposées par le conseil de quartier (réunions, « Ciné quartier », « Libérez les livres », « Compost »).
- par quel(s) moyen(s) ils ont connu la date et le lieu de tenue de ces activités, afin de mesurer l'efficacité respective de chacun d'eux.

Les objectifs secondaires pourraient être de connaître :

- Leur participation à chacune des activités,
- Leur connaissance de chacun des moyens utilisés pour les informer,
- Leur préférence pour chaque moyen,
- Leur niveau d'intérêt pour chaque activité,
- Leur niveau d'intérêt pour les groupes de travail proposés ou envisagés par le conseil de quartier,
- Leurs attentes pour d'autres sujets de réunions.

La méthode d'étude

Un questionnaire envoyé sous forme de lien via:

Un courriel

Facebook

Twitter

La page du conseil de quartier sur le site de la mairie

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=224

Mr Didier Antonelli indique que le fichier d'adresses e.mail est confidentiel et qu'il attend une réponse juridique de la Mairie de Paris sur son utilisation. Il indique que cette initiative pourra être étendue en cas de succès.

Mr David indique serait bien d'avoir une réponse rapide pour pouvoir avoir les réactions à la réunion de ce soir et qu'il est aussi possible d'acheter ou de louer des fichiers d'adresse e.mail.

Une habitante demande comment il est possible de toucher les habitants qui ne sont jamais venus aux réunions du conseil de quartier.

Mr Didier Antonelli indique qu'on pourrait faire un boitage dans les immeubles pour toucher plus de personnes.

5- Budget participatif par Mr Didier ANTONELLI, Adjoint à la Maire

Le budget participatif 2015 (Rappel).

PROJET N°	Votes	Type	Nom	Budget
5 RETENU	1860	Environnement	Végétalisation des murs et des rues du 14ème	371 000 €
10 RETENU	1458	Education et jeunesse	Amélioration du confort dans les écoles	740 000 €
17 RETENU	1366	Cadre de vie	Ajouter des bancs et des chaises au Parc Montsouris	50 000 €

Le 4ème projet sélectionné : réaménagement d'une première phase de la coulée verte Vercingétorix pour 1,7 M€ a été éliminé pour dépassement du budget.

Le budget restant ; environ 800 000 € a quand même été affecté à l'amélioration de la coulée Vercingétorix.

Le projet suivant (5^{ème} projet) n'a pas été sélectionné car il y a eu un vote citoyen avec environ 70 000 votants dont 1201 votes pour ce projet et on a voulu respecter le choix des citoyens.

Un vœu a été voté à l'unanimité pour assouplir la règle de l'élimination d'un projet en raison du dépassement du budget.

Le Budget participatif représente 5% du budget d'investissement global de la ville de Paris. En 2016 on passe pour Paris de 75 M€ à 100 M€ et pour l'arrondissement de 2,9M€ à 3,6M€.

Tous les projets d'investissement de la ville sont susceptibles d'être intégrés dans le budget participatif : voirie, jardins, école, piscine, équipements sportifs, rénovation. Les projets ne doivent pas engendrer de frais de fonctionnement.

Jusqu'au 19 février on peut rentrer son projet sur le site du budget participatif, budgetparticipatif.paris.fr

De mars à mai les services étudient la faisabilité des projets.

Si c'est faisable les projets rentreront dans une liste (une liste pour les projets parisiens - qui concernent plusieurs arrondissements - et une liste pour les projets d'arrondissement) qui sera votée au mois de septembre. Les projets seront d'abord triés par la Mairie d'arrondissement.

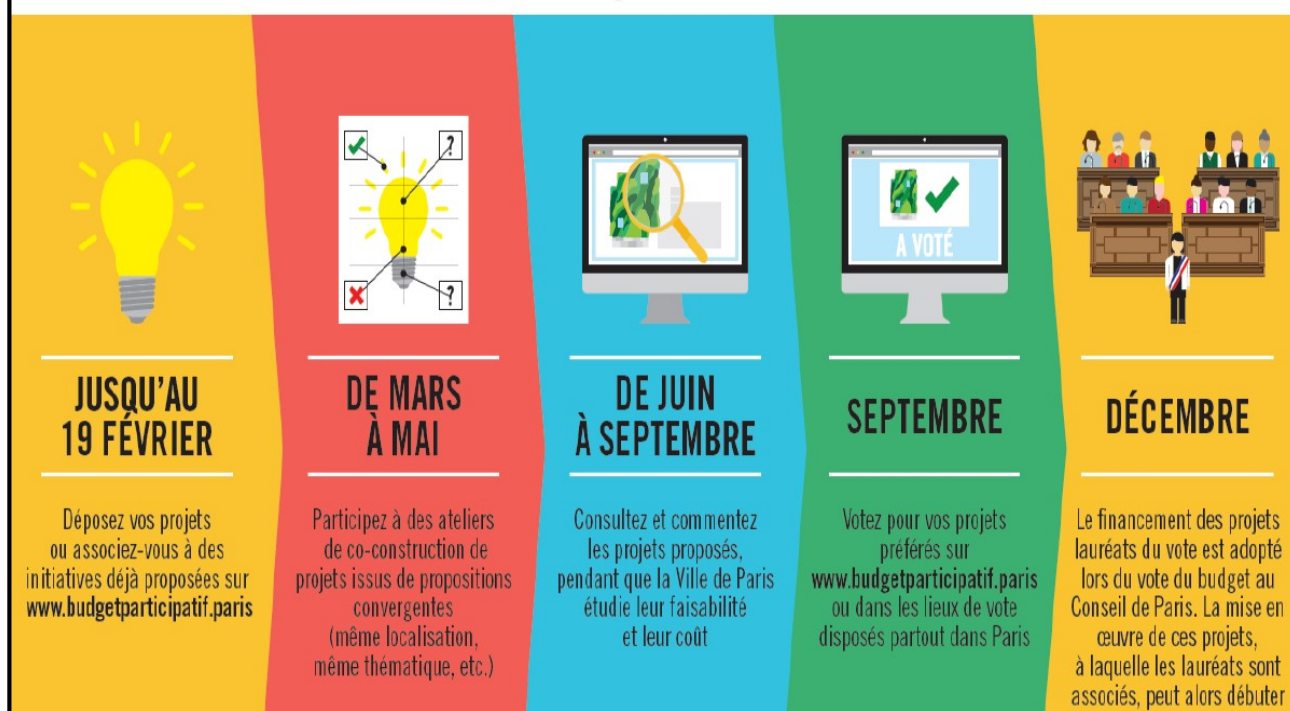
En septembre : vote sur les projets qui seront ensuite sélectionnés pour le budget 2017.

Les projets peuvent être déposés individuellement, par des associations ou par des conseils de quartier : il est conseillé de déposer des projets coordonnés à plusieurs qui seront sans doute plus aboutis. La mairie ne sélectionnera pas de projets contradictoires les uns aux autres et fera moins de regroupement de projets.

Le budget participatif 2016

Enveloppe pour les projets parisiens : **100 Millions €uros**
Enveloppe pour les projets d'arrondissement : **3 618 750 Millions €uros**

Les étapes du BPP



Mr Renaud Lambert indique qu'il y aura une nouvelle plénière le 15 février principalement au sujet du budget participatif.

Dernière intervention : Mme Sylvie Legin indique qu'il y a une réunion publique concernant l'avenue du Général Leclerc le 24 mars de 18h30 à 20h30 à la salle des mariages de la Mairie.

Fin de la réunion à 21h30

Prochaine réunion plénière le 15 février 2016 à 19h30.